

Chaque fois que le Centre patronal intervient sur la scène politique, c'est pour donner des leçons sur la manière de gérer les affaires publiques, en préconisant un régime minceur pour l'Etat sans se soucier des répercussions sur les prestations à la population. Très souvent, ces « patrons des patrons » érigent en exemple les méthodes utilisées dans les entreprises privées comme seules valables, et regrettent que l'Etat ne les applique pas lui aussi.

Si d'aventure l'Etat propose de nouveaux projets de lois pour organiser de façon nouvelle, et dans un souci d'efficacité et de gestion transparente des prestations dans des domaines sensibles, tels que la santé ou les crèches- garderies, ces mêmes milieux économiques crient de plus bel. Dans son article du 7 juin, M. Christophe Reymond, président du Centre patronal, se livre à des contorsions sans nom pour montrer que les mises en réseau, suite à leur essor spectaculaire dans les télécommunications, et leur généralisations dans d'autres secteurs, sont porteuses de bienfaits pour l'économie privée, mais deviendraient néfastes dès qu'elles sont appliquées aux secteurs publics et parapublics ! Mettre des idées en commun, travailler à distance, assurer une transparence génératrice d'échanges et d'économie d'échelle serait positif pour optimiser les efforts du privé dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de la formation et deviendrait soudainement la pire des méthodes à envisager dans les domaines de la santé ou de l'accueil de jour des enfants... La logique est difficile à suivre !

Dans le domaine de la santé, les différentes institutions qui interviennent sont nombreuses, et participent à l'offre variée et complémentaire de soins qui interviennent à différents moments dans la vie des patients (je me refuse à les appelés « clients ») . Prenons ici un exemple : Une personne âgée est prise en charge par son entourage, avec l'aide efficace du CMS régional. Elle sera placée quelques semaines dans un EMS en court séjour pour permettre à la famille de reprendre son souffle ; de retour à domicile, le CMS interviendra à nouveau ; une chute peut entraîner une hospitalisation d'urgence pour quelques jours, puis un placement dans un autre hôpital pour une réhabilitation avant le retour à la maison. Selon les circonstances, une prise en charge de cette personne en EMS pourra se révéler indispensable. Tout ce périple nécessite, à chaque étape, des démarches qui peuvent être longues et difficiles si elles sont laissées aux familles, peu coutumières de ces milieux. Une mise en réseau de l'ensemble des acteurs ne peut qu'apporter une meilleure gestion globale de l'offre de soins, pour proposer au bon moment la meilleure des solutions. Tous ces établissements sont gérés comme des entreprises privées ; ils sont des fondations ou associations, mais fonctionnent avec une part fort importante de deniers publics et d'argent issus de nos primes d'assurance maladie. Demander à l'Etat de mettre en place un système en réseau de telle manière que l'offre existante soit utilisée aussi efficacement que possible, et avec la même chance pour chaque Vaudoise et Vaudois d'être soignée de façon optimale, c'est, bien le minimum que nous puissions demander à l'Etat, n'en déplaise à ces Messieurs du Centre patronal.

Prenons maintenant l'accueil de jour des enfants. S'il est un domaine où l'attente est forte dans la population, c'est bien celui-ci. Depuis deux décennies, la gauche tente de montrer l'urgence d'intervenir de façon proactive pour permettre aux familles de vivre sans trop de difficulté dans un monde professionnel toujours plus exigeant. Depuis quelques années, les partis de droite ou les milieux économiques disent soutenir ces projets. Cependant, les attaques lancées contre la Loi d'accueil de jour des enfants ces derniers jours par certains parlementaires de droite pilotés par le Centre patronal a de quoi rendre perplexe. Pourquoi vouloir mettre en place deux catégories de mamans de jour, les unes affiliées à un réseau, en contact entre elles, prêtes à échanger et à pouvoir bénéficier de formation continue par exemple, et les autres isolées, érigées

en « indépendantes » ? Quels intérêts se cachent derrière cette tentative ? Certainement pas celui des enfants, ni celui des mamans de jour concernées !